

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2023**

**MUSÉE-MÉMORIAL
DU TERRORISME**

SOMMAIRE

	Page
<u>Edito</u>	4
<u>Quelques chiffres-clés</u>	6
I- <u>Un projet qui se structure</u>	7
➤ Un établissement sous double tutelle	
➤ Un budget en augmentation	
➤ Une équipe d'experts dédiés	
➤ Une mission active et dynamique	
II- <u>Un Mémorial et un musée qui se construisent</u>	9
➤ La rénovation du lieu	
➤ Le Mémorial, une œuvre artistique	
➤ La préparation de l'exposition de référence	
III- <u>Un organisme qui se développe</u>	12
➤ Un accroissement des collections	
➤ Une location de réserves adaptées	
IV- <u>Une ouverture sur le monde</u>	17
A- Une coopération avec le monde scolaire.....	17
➤ La deuxième édition du projet « Faire face au terrorisme »	
➤ Un accompagnement expérimental	
➤ 2023/2024 : la 3 ^e et dernière édition du projet « Faire face au terrorisme »	
B- Des relations à l'international qui se développent.....	20
➤ Des liens qui se resserrent avec la Norvège	
➤ Un nouveau partenaire : le Pérou	
C- Une activité de recherche soutenue.....	21
➤ Un séminaire annuel de recherche	
➤ Une base de données sur les procès	
➤ Une participation active à la recherche nationale et internationale	
D- Une communication dynamique.....	23
➤ Une communication dématérialisée en forte croissance	
➤ Des supports de communication de plus en plus nombreux	
➤ Des visites sur le site de Suresnes en constante augmentation	
<u>Conclusion</u>	26
<u>Annexes</u>	27

EDITO



Henry Rousso,
Président



Elisabeth Pelsez,
Directrice générale

Ce rapport d'activité a pour objectif de retracer les principales étapes franchies en 2023 par le projet de création du MMT, en rappelant qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine enserrée dans un calendrier très contraint qui oblige à une exigence constante d'efficacité dans les décisions.

L'année 2023 a été particulièrement importante parce qu'elle a vu le lancement de la réflexion sur la restauration de l'ancienne École de plein air de Suresnes, la mise en place d'un dispositif pour l'aménagement du futur mémorial et les prémisses de la mise en place de l'exposition de référence, tant sur le plan scientifique que scénographique.

Les différentes opérations que cela implique se sont réalisées grâce à la coopération étroite et constante, en pleine confiance, avec les partenaires du MMT : le service des musées de France (SMF), le service interministériel des archives de France (SIAF), l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC) ainsi que la préfecture de la région Île-de-France et celle des Hauts-de-Seine.

La coopération a également été très fructueuse avec les différents architectes en chef des monuments historiques qui se sont succédé et que la mission du MMT salue chaleureusement : Paul Bardoux, François Jeanneau et Pierre-Antoine Gatier, ce dernier ayant en charge la maîtrise d'œuvre du projet de restauration. Une véritable harmonie s'est créée entre ce dernier et la mission qui a permis d'élaborer le projet de transformation du site de l'ancienne EPA pour y accueillir le futur MMT.

Il faut souligner également le soutien constant et décisif des services du ministère de la Justice, au premier rang desquels celui de son secrétariat général.

Il faut souligner enfin le lien de confiance qui n'a cessé de se renforcer avec les associations de victimes du terrorisme, principales concernées par le projet qui ont participé avec constance et créativité à la rédaction du cahier des charges destiné à l'artiste qui réalisera le mémorial.

L'activité du MMT n'aurait pu se faire sans l'apport des membres fondateurs du GIP, représentés au sein de son assemblée générale, et dont les décisions et les choix stratégiques ont contribué de manière décisive au bon fonctionnement de la structure.

2023 aura été aussi, surtout, une année particulièrement touchée par le terrorisme, sur le territoire français comme ailleurs dans le monde. Les 42 victimes franco-israéliennes à la suite de l'attaque terroriste menée par le Hamas, le 7 octobre 2023 et l'assassinat du professeur Dominique Bernard, le 13 octobre 2023 à Arras, ont rappelé avec acuité combien le projet d'un lieu de mémoire et d'histoire doit permettre d'appréhender la réalité d'un phénomène qui provoque de véritables séismes dans nos sociétés et peuvent mettre en péril leur cohésion.

En ce sens, l'équipe du MMT est très engagée tant sur un plan professionnel que sur un plan éthique pour créer un lieu qui soit, à terme, l'un des repères majeurs sur ces sujets à très forte charge sensible.

Le MMT

- 1200 m² de futurs espaces d'exposition et un parc d'1,6 ha.
- Des collections avec 1800 items variés dont 150 dons de particuliers.
- Une exposition pédagogique réalisée par 480 élèves venant de 11 établissements de tout le territoire.

II. UN PROJET QUI SE STRUCTURE

Un établissement sous double tutelle

En 2023, la Première ministre a rendu son arbitrage quant à la future structure juridique du Musée-mémorial du terrorisme (réunion interministérielle du 1^{er} août 2023).

Après avoir demandé une note conjointe aux ministères de la Justice, de la Culture et des Comptes publics qui présente les principales options possibles (maintien du groupement d'intérêt public, service à compétence nationale ou établissement public), il a été décidé de maintenir le GIP jusqu'en 2025 et de créer au 1^{er} janvier 2026 un établissement public administratif placé sous la double tutelle de la Culture et de la Justice.

Cette décision permet ainsi de poursuivre le projet de Musée-mémorial dans une perspective pérenne et sécurisée. La forme de l'établissement public apparaît en effet la plus opportune, notamment au regard de son autonomie de gestion et de la particularité du Musée-mémorial.

Un budget en augmentation

L'année 2023 marque une augmentation du budget du GIP qui accompagne la montée en puissance de celui-ci et de son activité de préfiguration du futur musée-mémorial. L'exercice 2023 est le troisième réalisé

depuis la création du GIP. Le budget initial voté en novembre 2022 a fait l'objet en cours d'année d'un budget rectificatif, permettant d'ajuster la prévision et l'exécution. Ainsi, le budget 2023 a été exécuté à hauteur de 556 783 € en autorisations d'engagements (AE) et 537 584 € en crédits de paiements (CP), les recettes étant arrêtées au 31 décembre 2023 à hauteur de 697 359 €.

Les recettes encaissées au 31 décembre 2023 regroupent les subventions des ministères membres du GIP et celle de la Fondation d'Aide aux Victimes du Terrorisme.

Le budget se décompose en deux catégories de dépenses. Les dépenses de personnel sont dédiées au paiement des rémunérations et charges (hors mises à disposition à titre gracieux). Ce budget a été consommé à hauteur de 85 %. Les dépenses de fonctionnement supportent toutes les dépenses liées à la préfiguration du Musée-mémorial et à son fonctionnement (chantier des collections, acquisitions de dessins, film, exposition pédagogique, stagiaires, prestation d'accompagnement pour la conformité RGPD...). Cette enveloppe a été exécutée à hauteur de 73,3 %.

Une équipe d'experts dédiés

Au 31 décembre 2023, la consommation des équivalents temps plein travaillés (ETPT) sous plafond du musée s'établit à 3,5 ETPT, soit 100 % du plafond d'emplois. Les dépenses

de personnel représentent un taux d'exécution de 85 %.

L'année 2023 a permis le recrutement de 3 nouveaux collaborateurs : une conservatrice du patrimoine, une responsable de communication et une chargée de conservation. Ces recrutements sont indispensables à la montée en charge du GIP et de son fonctionnement.

Par ailleurs, le GIP a été accompagné en droit des données personnelles par le cabinet Deroulez sur l'assistance d'un DPO externalisé, la formalisation du cadre juridique applicable aux missions du GIP, la mise en œuvre d'une procédure de gouvernance en matière de protection des données personnelles, la mise en place d'actions de sensibilisation, notamment sur la sécurité des données personnelles et sur les principes RGPD ; l'établissement et le suivi du registre des traitements, le déploiement d'actions de conformité (procédure à mettre à place).

Cette assistance a permis de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

Une mission active et dynamique

L'assemblée générale du GIP s'est réunie à trois reprises au cours de l'année 2023. L'observatoire d'orientation et le conseil scientifique et culturel se sont réunis à deux reprises.

Par ailleurs, un groupe de travail hebdomadaire constitué du GIP, de l'OPPIC et du SMF (maîtrise d'ouvrage) a durant l'année 2023 procédé à :

- la rédaction du programme architectural, technique et paysager pour les travaux de restauration et d'aménagement intérieur et extérieur, qui seront

confiés à l'architecte en chef des Monuments historiques (ACMH) désigné. La validation de ce programme de reconversion du site est intervenue en mai. L'avant-projet sommaire (APS) rendu par l'ACMH, Pierre-Antoine Gatier, en août a été validé en septembre ;

- la rédaction du programme muséographique et scénographique qui fait l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre. C'est l'agence Projectiles qui a été retenue à l'issue du concours.

L'ensemble des ministères financeurs de la rénovation du site de Suresnes (ministère de la Culture à hauteur de 16 %, les ministères des Armées, de l'Intérieur et de la Justice disposant de lois de programmation à hauteur de 28 %) se sont par ailleurs rassemblés dans le cadre de comités de pilotage organisés par la préfecture d'Île-de-France (et coprésidés par la cheffe du service des musées de France et le préfet d'Île-de-France) quatre fois en 2023, chacun de ces comités de pilotage étant précédé par une réunion préparatoire.

D'autres réunions ad hoc se sont organisées au cours de l'année 2023 :

- plusieurs réunions avec les collectivités territoriales (Suresnes et Rueil-Malmaison) et la préfecture des Hauts-de-Seine ;
- une dizaine de réunions avec les associations de représentants des victimes de terrorisme pour la création artistique du mémorial ;
- des réunions sur la nature et le statut des futures collections avec le SIAF ;
- deux réunions sur les prévisions budgétaires de la future institution (entre le GIP et le ministère de la Culture).

III. UN MÉMORIAL ET UN MUSÉE QUI SE CONSTRUISENT

La rénovation du lieu

En 2023, la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme – l'utilisateur – a participé de près au projet de restauration et de reconversion de l'ancienne École de plein air de Suresnes. Celui-ci se fait dans le cadre d'une coopération renforcée avec le Service des musées de France (SMF), le maître d'ouvrage, et l'Oppic, le maître d'ouvrage mandataire, qui vise à mener de front la réhabilitation architecturale du site et la création d'un lieu qui a de toutes autres fonctions que celles prévues à l'origine.

L'année 2023 a ainsi été marquée par le début de la collaboration avec l'agence de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques et mandataire d'un groupement de maîtrise d'œuvre en charge de l'ensemble de la reconversion. L'avant-projet sommaire (APS) a permis de préciser les contours généraux de cette reconversion d'une architecture porteuse d'une histoire sociale, à un site consacré à la mémoire et à l'histoire. Le travail a porté sur la restauration des bâtiments dans l'esprit de celui qui a présidé à leur construction, en 1935, l'aménagement et l'agencement des espaces intérieurs et extérieurs, les questions liées au bioclimat ainsi qu'à la circulation générale sur le site. Les premiers travaux de curage doivent débuter au printemps 2024 et la remise de l'avant-projet définitif est prévu pour l'été 2024.

Le Mémorial, une œuvre artistique

Le Musée-mémorial du terrorisme est à la fois un musée d'histoire et de société – lieu de connaissance – et un Mémorial – lieu de reconnaissance, de commémoration, de recueillement où les noms des personnes décédées, depuis 1974, en France quelle que soit leur nationalité et des Français décédés à l'étranger, seront inscrits.

C'est le pavillon numéro 10 de l'ancienne École de plein air qui a été choisi pour abriter le mémorial. Sa situation au centre du site tel un belvédère, sa forme octogonale si particulière, sa superficie supérieure aux autres pavillons, ses passerelles conduisant au bâtiment central, permettant aux visiteurs d'aller d'un lieu à l'autre, son originalité architecturale (huit faces entièrement vitrées s'ouvrant en partie en laissant glisser les parois de verre dans le sol, offrant l'image d'un kiosque à musique), l'existence d'un soubassement, et la proximité de bassins et d'esplanades ont milité naturellement, et même idéalement en faveur de ce choix. Il est situé également au cœur du parc, havre de paix, plein de poésie, qui invite à la sérénité et célèbre la vie, et contraste ainsi de manière saisissante avec le sujet traité au sein de l'exposition de référence.

Le site de l'École de plein air étant classé monument historique depuis 2002, de même que le parc, les travaux de restauration et de réhabilitation du lieu dans l'esprit qui prévalait lors de sa construction, se dérouleront au cours des trois années à venir et seront conduits par l'architecte en chef des monuments historiques. Le pavillon dédié au

mémorial sera donc restauré dans le même esprit.

➤ Un processus de co-construction

En revanche, pour l'aménagement intérieur, un dispositif original a été privilégié par la mission : celui de la création d'une œuvre artistique, dont les intentions ont été élaborées en co-construction avec les associations de victimes afin de refléter au plus près leurs attentes.

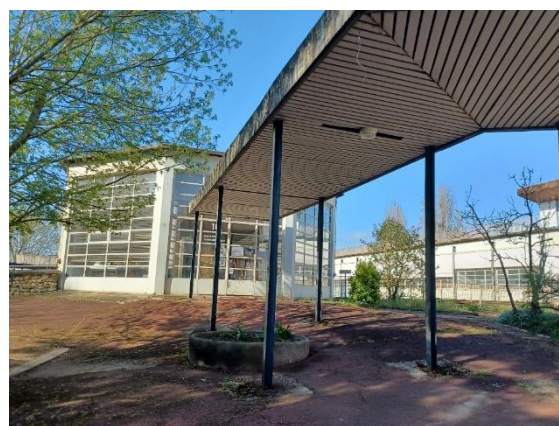
La mission a ainsi fait appel à la Société des Nouveaux commanditaires, auparavant rattachée à la Fondation de France mais désormais indépendante, pour mettre en œuvre le processus initié sur l'ensemble de l'année 2023. Une dizaine de rencontres entre les commanditaires (les associations de victimes du terrorisme et quelques victimes n'appartenant pas aux associations ainsi que des membres du GIP mission de préfiguration) autour d'une médiatrice ont permis que soient exprimés très librement les souhaits, attentes, espoirs des commanditaires qui sont représentatifs des victimes des attentats tels que le MMT souhaite en relater l'histoire sur les 50 dernières années (associations de victimes des attentats récents de 2012 à 2017, victime ayant perdu un proche en 1986 et des membres de leur famille à l'étranger). La rédaction du cahier des charges a été finalisée en octobre 2023 au terme de ce processus.

➤ Le 1% artistique

Le MMT va bénéficier du dispositif du 1 % artistique, qui permet de dédier 1 % du montant des travaux à la création artistique. Les règles assez strictes de cette procédure ont été

assouplies à la demande du MMT par la direction générale de la création artistique du ministère de la Culture. Ainsi, il a été acté que la commission artistique qui examinera les réponses d'artistes à l'appel d'offres du futur marché, sera composée de cinq représentants des associations de victimes qui ont participé au processus de rédaction du cahier des charges.

Ils siégeront au sein de la commission artistique aux côtés de plusieurs autres membres parmi lesquels la cheffe de service du service des musées de France, l'architecte en chef des monuments historiques, la médiatrice, des représentants du GIP MMT, de la Direction générale de la création artistique (DGCA), de l'OPPIC, de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), des artistes en tant que personnes qualifiées. D'autres représentants des associations de victimes ou des victimes non affiliées à des associations participeront à la commission technique qui analysera les projets déposés par les candidats.



Vue extérieure du pavillon 10. ©Gip-MMT

La préparation de l'exposition de référence

Parallèlement au travail réalisé auprès des maîtres d'œuvres chargés de la restauration des lieux, la mission de préfiguration a également entamé la mise en place du parcours de référence qui prendra place dans les quelques 850 m² qui lui sont dédiés, ainsi que celle du parcours patrimonial consacré à l'histoire des lieux.

En premier lieu, s'est tenu le concours de sélection des équipes en charge de la scénographie et de la signalétique. Le jury, présidé par Christelle Creff, cheffe du SMF, épaulée notamment par Christian Mourougane, Président de l'Oppic et d'Henry Rousso, président de la mission, s'est réuni le 20 octobre 2023 et a désigné le groupement mené par l'atelier Projectiles lauréat du concours. Celui-ci comprend notamment une assistance à maîtrise d'œuvre en muséographie avec l'agence Ab museo, qui permettra de clarifier les enjeux muséographiques et de dialoguer à la fois avec les équipes de scénographes et les équipes chargées de la restauration des lieux. Le calendrier prévoit le rendu de l'avant-projet définitif de la scénographie du parcours permanent et de la signalétique à la fin de l'été 2024.

En second lieu et en parallèle, la mission a mis en place un commissariat d'exposition destiné à élaborer et à suivre la construction du parcours permanent. Composé de chercheurs membres de la mission ou venant de l'extérieur, et en lien avec le pôle des collections, il aura pour objectif de finaliser les différentes

séquences du parcours organisées suivant trois axes : l'histoire du terrorisme la voix des victimes et les réactions de la société.

La mission de préfiguration a donc franchi, en 2023, un pas décisif dans la mise en route opérationnelle du projet.



Avant-projet sommaire

IV. UN ORGANISME QUI SE DÉVELOPPE

Un accroissement des collections

La politique menée en matière d'acquisition a contribué à donner une meilleure cohérence aux collections par l'acquisition de dons, de dépôts et d'achats. Les dons ont constitué la majorité des entrées d'objets dans les collections, avec 185 scellés judiciaires venus du Tribunal Judiciaire de Paris, et 99 dons de particuliers. S'y ajoutent 315 achats ainsi que 27 dépôts.

26 donateurs ont accordé leur confiance à l'institution en 2023 en lui donnant des objets, ce qui représente une nette hausse par rapport à l'année 2022, qui n'avait compté que 12 donateurs. Objets liés à l'histoire des victimes ou à la réaction des sociétés face au terrorisme, ou encore œuvres de création artistique, ces acquisitions viennent enrichir des collections en apportant de nouveaux angles de réflexion dans la mise en place du futur parcours muséal. Plus d'une trentaine d'événements liés au terrorisme, en France comme à l'étranger, sont désormais abordés dans les collections de l'institution.

Les scellés judiciaires continuent d'intégrer les collections, permettant une vision toujours plus large des enquêtes judiciaires menées pour actes de terrorisme sur la durée. En 2023, le pôle des collections a ainsi collecté les scellés liés aux attentats de mars 2012, marquant la première affaire dans laquelle un tri dans le choix des objets a été opéré.

Grâce à l'Association diocésaine de Rouen, l'institution a enregistré en juin

2023, son premier dépôt en lien avec l'attentat du 26 juillet 2016. Elle enregistre également son premier achat en mars 2023 avec un ensemble de 314 dessins réalisés par Noëlle Herrenschmidt, un corpus complet sur le procès du V13.

L'année 2023 a été également l'occasion de renouveler notre engagement vis-à-vis des établissements scolaires partenaires, lesquels ont contribué à l'enrichissement des collections et ont permis la mise en place d'une journée d'exposition au lycée Louis-Le-Grand, l'occasion de présenter les projets des élèves et de mettre en place une exposition éphémère.

Le soin apporté aux collections s'est enfin traduit par deux campagnes d'anoxie, lesquelles ont permis d'assurer l'intégrité des objets collectés en les conservant dans des chambres privées d'oxygène durant trois semaines. Cette méthode de désinsectisation par privation d'oxygène enrayerait d'éventuelles infestations d'insectes xylophages et kérotophages. Du reste, le chantier des collections, dont l'efficacité avait été prouvée depuis 2021, se poursuit et s'accélère.

En 2023, le travail de collecte se poursuit et s'intensifie, la recherche d'objets et de témoignages étant désormais dirigée vers l'exposition des objets dans les futurs espaces du musée, en coordination avec le travail du commissariat d'exposition et des différents maîtres d'œuvre.

Une location de réserves adaptées

2023 marque la première année de fonctionnement des réserves externalisées chez un prestataire. En effet, face à l'accroissement constant des collections et à la nécessité d'offrir aux objets des conditions de conservation optimales, l'institution a démarré la location, durant le dernier trimestre 2023, de nouveaux espaces de réserves situés en Île-de-France et gérés par une société spécialisée dans le transport, la manutention et la conservation des œuvres et objets d'art.

Les collections du futur Musée-mémorial, jusqu'alors stockées dans un centre d'archivage, ont ainsi été déplacées dans ce nouvel espace de plus de 60 m², aménagé par des

rayonnages adaptés et des armoires fortes afin de conserver l'intégralité des collections, y compris celles d'armement. Cet espace bénéficie de normes de sécurité optimales, autant pour les personnes que pour les collections, ainsi que des conditions de conservation préventive idéales, avec une température fixée à 20°C et une hygrométrie à 55 %.

Le projet du futur Musée-mémorial prévoyait, dès l'origine, des réserves externalisées, c'est-à-dire qui ne seraient pas situées sur le lieu même du musée. Cette location s'inscrit dans le temps long ; un projet d'agrandissement de l'espace de réserves est déjà à l'étude afin de supporter le rythme d'accroissement des collections.



Les réserves du MMT. ©Gip-MMT

Quelques exemples d'item acquis en 2023

Panneau Heures Heureuses de La Belle Equipe

Ce tableau-ardoise se trouvait sur la terrasse de La Belle Équipe le vendredi 13 novembre 2015, au 92 rue de Charonne. Inscrites à la craie blanche, les Heures heureuses évoquent l'ambiance joyeuse d'un tel lieu. La mention paraît contredite lorsque l'on observe le panneau : l'ardoise est transpercée par six impacts de balles de kalachnikov sur son recto. Les Heures heureuses font référence à ces moments privilégiés de partage, de rencontres et de vie. Ce tableau-ardoise est resté un mois derrière le rideau de fer baissé, alors que des milliers d'anonymes venaient déposer des symboles de leur peine dans des mémoriaux éphémères. Malgré sa fragilité, ce panneau et ses inscriptions ont tenu bon. Leur conservation au sein des collections de l'institution permettra de documenter, témoigner et de faire vivre la mémoire de tous ceux qui ont été touchés par les attaques de Paris et de Saint-Denis.

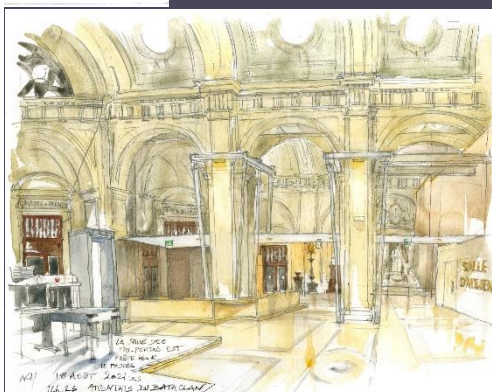
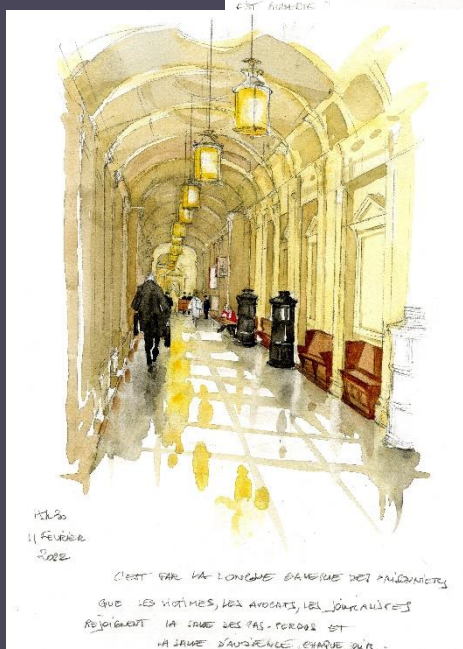
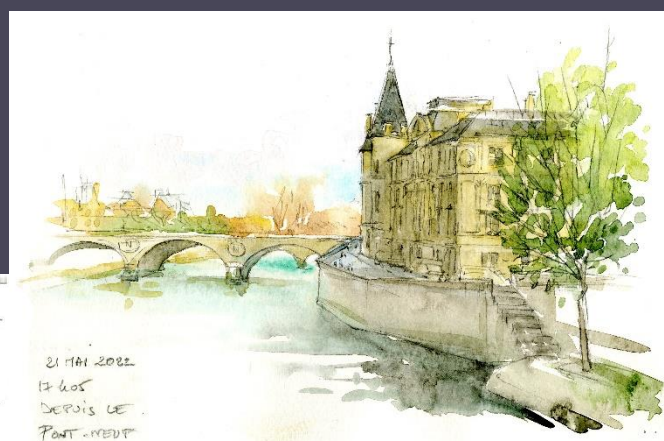


Portrait « Je suis Ahmed » par Christian Guémy (C215)

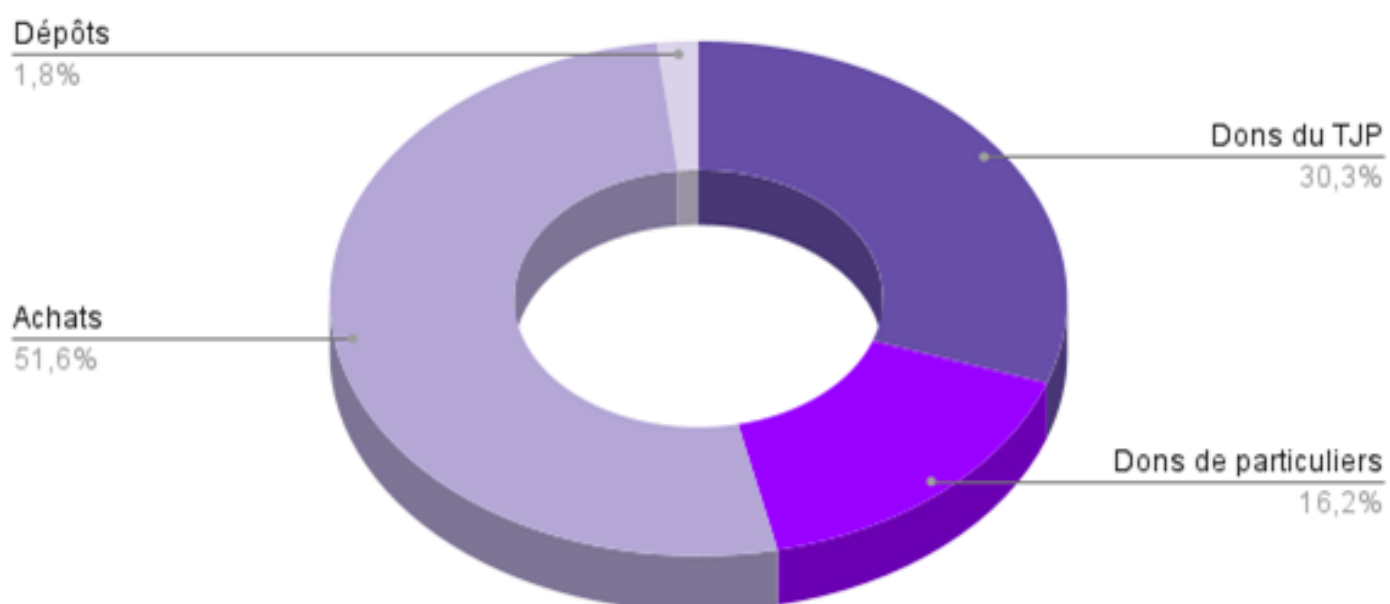
Ce graffiti, donné à la mission de préfiguration en octobre 2023, présente le portrait du policier Ahmed Merabet, tué le 7 janvier 2015 après les attentats ayant eu lieu dans les locaux du journal satirique Charlie Hebdo. Ce portrait, situé initialement sur un boîtier électrique au 62, boulevard Richard-Lenoir, dans le XI^e arrondissement de Paris, présente le visage du policier, accompagné des couleurs du drapeau républicain. L'inscription "Je suis Ahmed" apparaît clairement visible, en référence au slogan "Je suis Charlie" qui s'était diffusé juste après les événements. Afin de le protéger et de ralentir sa dégradation, le graffiti a été résiné puis vernis avec un vernis mat. L'autre partie du graffiti est conservée au Musée Carnavalet de Paris.

Achat des aquarelles de Noëlle Herrenschmidt

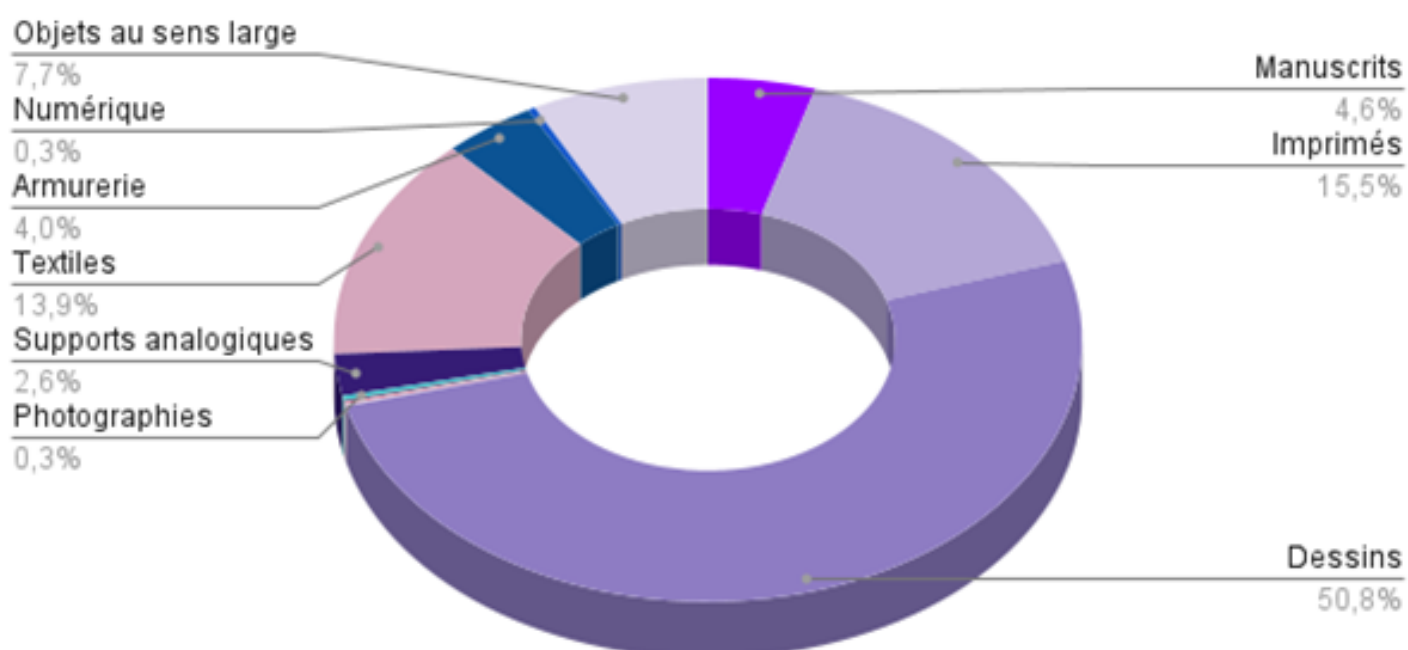
L'institution a fait l'achat, en mars 2023, d'un fonds de plus de trois-cents dessins réalisés durant les procès des attentats du 13 novembre 2015, entre août 2021 et juillet 2022. Ces dessins sont l'œuvre de Noëlle Herrenschmidt, reportrice-aquarelliste ayant suivi l'entièreté du procès. Ses croquis, pris sur le vif, permettent d'aborder une pluralité de thématiques et de mettre en avant les différents acteurs participant aux procès. Le fond comporte ainsi des croquis des lieux, des avocats, des témoins, des parties civiles et des accusés, donnant à voir un ensemble riche et cohérent permettant une compréhension du déroulé d'un procès aussi unique que celui du V13.



Mode d'acquisition des objets



Typologies des objets acquis



V. UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

A - Une coopération avec le monde scolaire

La deuxième édition du projet « Faire face au terrorisme »

En plus des académies franciliennes, ce projet a été élargi à l'académie de Toulouse et à un établissement du réseau de l'AEFE, en Allemagne, soit 8 établissements sur 4 académies : Paris (Ecole alsacienne), Créteil (lycée professionnel Flora Tristan à Montereau-fault-Yonne ; Versailles (collège Emile Zola à Suresnes ; Toulouse (Lycée Marie-Louise Dissard Françoise à Tournefeuille, lycée Pierre-Paul-Riquet à Saint-Orens-de-Gameville, lycée Jean Baylet à Valence d'Agen ; ainsi que le lycée Simone Veil à Düsseldorf.

Cette exposition numérique qui s'articule autour de 3 axes : « Regarder le terrorisme », « Appréhender le terrorisme », « Commémorer les victimes », a été mise en ligne le 30 septembre 2023. Le lancement s'est accompagné d'un événement au Lycée Louis-le-Grand, avec une exposition physique des réalisations des élèves et une médiation proposée par les élèves ambassadeurs. Un catalogue papier a été réalisé à cette occasion.

Un accompagnement expérimental

L'exposition co-construite avec des collégiens et des lycéens s'inscrit dans une démarche expérimentale, sur l'accompagnement des classes au

sujet du terrorisme. Elle a aidé à penser les actions éducatives, les outils de médiation, les contenus pédagogiques ou encore les actions de formation nécessaires. Plusieurs journées de formation académiques ou interacadémiques ont ainsi été organisées en 2023. De même, le pôle pédagogique a participé aux rendez-vous pédagogiques des RVH de Blois, en octobre 2023.

Il a également participé au réseau des partenaires institutionnels, associatifs ou culturels du GIP (ONaCVG, Clémi, INA Lumni enseignement, APHG, AFHJ, Parlons démocratie...). Il a enfin commencé à mettre en place des ressources pédagogiques propres au MMT, un aspect qui reste à développer pour l'année 2024.

2023/ 2024 : la 3^e et dernière édition du projet « Faire face au terrorisme »

Elle a été élargie à l'académie de Strasbourg et a concerné donc au total 6 académies et 11 établissements (2 lycées professionnels, 5 lycées généraux, 4 collèges, soit 480 élèves).

Les thèmes restent déterminés par les élèves avec leurs enseignants. Celui de la réaction des médias et de la société suscite souvent l'intérêt des élèves. L'étude du rôle de la justice, des services de renseignements, de l'armée dans la lutte antiterroriste ou encore les primo-intervenants tiennent une place importante. S'est ajouté cette année un projet qui veut réfléchir à la revendication religieuse du terrorisme islamiste et aller chercher dans les textes sacrés les messages de paix et de tolérance.

Quelques exemples de réalisations d'élèves

Robe d'hommage aux victimes

Dans le cadre du projet *Racines*, les professeurs de la classe de première professionnelle ont voulu amener les élèves à réfléchir aux racines du terrorisme, à mieux comprendre les différents types de terrorisme et à saisir la terreur qu'ils recherchent.

Ils ont ainsi choisi de faire étudier aux élèves les attentats d'extrême-droite commis à Oslo et sur l'île d'Utoya en Norvège le 22 juillet 2011, événements peu connus en France et dans lesquels une grande partie des victimes avaient à peu près le même âge que le leur.

Les élèves ont ensuite voulu aller plus loin dans ce travail en concevant une robe d'hommage aux victimes des attentats de Norvège. Ce travail s'est ainsi réalisé en parallèle de celui sur le panneau *Racines*, évoquant les phénomènes de radicalisation et d'embrigadement. Il s'agit ici de penser aux victimes, très jeunes, d'Utoya, aux blessés nombreux de ces deux attentats, dans une démarche commémorative.



Danser pour se souvenir du V13

Les élèves de deux classes de troisième, accompagnés des enseignants d'histoire et d'éducation physique et sportive ont voulu travailler sur les attentats du 13 novembre 2015 et appréhender par le corps les émotions liées aux attentats. Ils ont ainsi créé une chorégraphie intitulée *Danser pour se souvenir de V13*.

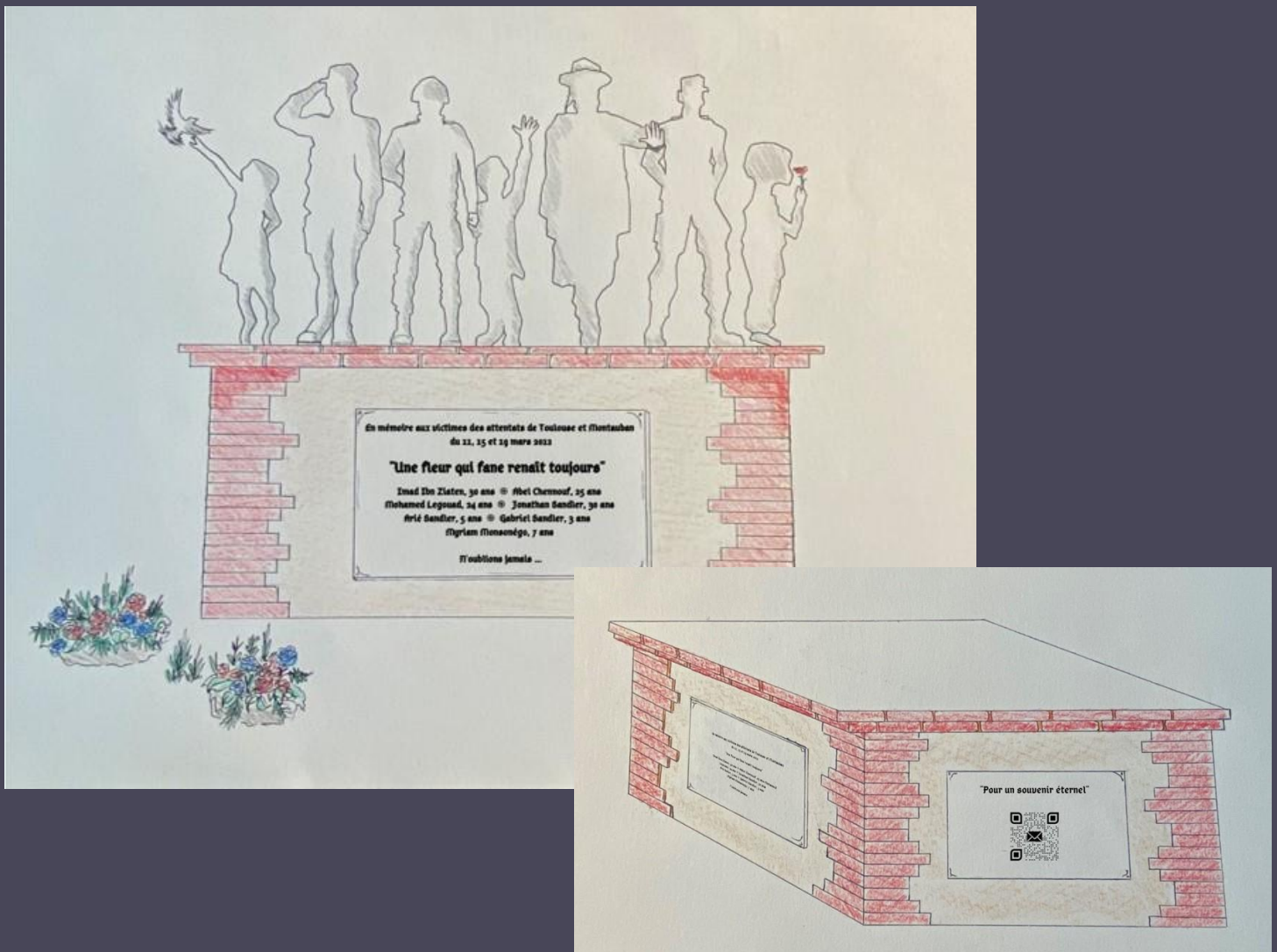
Ils ont rencontré deux victimes des attentats du 13 novembre 2015, qui leur ont livré leurs témoignages. À partir des mots, à partir des images nées des témoignages, à partir des émotions entendues, exprimées et ressenties, ils ont cherché avec leurs corps à restituer ce qu'ils en avaient perçu. La danse, moyen d'expression universel, a permis aux élèves de libérer les émotions et de rendre hommage aux victimes du terrorisme de manière unique. Leur chorégraphie se découpe en plusieurs parties : des danses en classe entière et d'autres avec de plus petits groupes. Elle met en lumière la résilience et la reconstruction des victimes.

Commémorer pour se souvenir et ne pas oublier

Le projet *Commémorer pour se souvenir et ne pas oublier* est centré sur la mémoire des victimes des attentats de Toulouse et Montauban en mars 2012, dont le nom a été d'abord effacé dans les médias derrière l'évocation du terroriste.

Les élèves de première et terminale en série technologique STI2D ont imaginé la conception d'un mémorial en hommage aux victimes. Celui-ci prend la forme d'un socle, surplombé par les silhouettes des sept victimes, militaires et civiles, enfants et adultes. Les mains de Gabriel Sandler et Abel Chennouf sont enlacées. Jonathan Sandler est représenté la main tendue, geste de défense et de protection de l'école. Son père Samuel Sandler a témoigné auprès des élèves de l'héroïsme de son fils. Les élèves ont tenu à dessiner un coquelicot, fleur représentant le souvenir des victimes, et une colombe, symbole de la paix et du refus de la violence. Sur les côtés du mémorial, des citations de proches de victimes, de Samuel Sandler notamment, ainsi qu'un arbre de vie, construit de mots, appellent au respect et au souvenir. Chacun des sept noms apparaît sur une plaque commémorative.

Ce mémorial est ainsi le moyen de mettre en avant les victimes et non pas le terroriste, comme cela a pu être le cas lors de la médiatisation de l'affaire. Un QR code permet de déposer un message en hommage aux victimes.



B - Des relations à l'international qui se développent

Le MMT a poursuivi en 2023 sa politique de coopération internationale sur des questions muséographiques et sur des questions scientifiques.

Des liens qui se resserrent avec la Norvège

Les 29 et 30 juin, la mission a accueilli Lena Fahre, directrice du 22. juli-senteret (Centre du 22 juillet), à Oslo, et Alexandra Europa Perez-Seoane, scénographe, pour des échanges avec les membres du MMT sur la politique respective des deux institutions en matière de constitution de collections et de politique pédagogique.

Cette rencontre s'est poursuivie quelques mois plus tard, le 17 octobre 2023, à Oslo, où le Centre du 22 juillet a reçu Élisabeth Pelsez, Coralie de Souza Vernay et Henry Rousso pour leur présenter l'état d'avancement de la nouvelle exposition permanente du Centre, qui doit être entièrement rénové avec l'ensemble du quartier gouvernemental de la capitale norvégienne. Cette visite a donné lieu à la tenue d'un *workshop* international en présence également de Clifford Chanin, président du National September 11 Memorial and Museum, et Raúl López Romo, responsable pédagogique et des expositions au Memorial de las Víctimas del Terrorismo à Vitoria-Gasteiz. Pour mémoire, les directeurs et directrices des trois institutions sont membres de notre Observatoire d'orientation.

Cette visite s'est terminée par une rencontre avec la maire d'Oslo, Marianne Borgen, avec laquelle les membres de la mission ont évoqué les politiques respectives de mémoire envers les victimes du terrorisme en France et en Norvège.

Un nouveau partenaire : le Pérou

Les 14 et 15 décembre 2023, se sont tenues à Lima, au Pérou, les 8^e Rencontres internationales du Lugar de la Memoria, la Tolerancia y la Inclusión Social (LUM). Ces rencontres étaient consacrées aux « musées de mémoire » en Europe et en Amérique latine, avec des intervenants venus du Chili, d'Argentine, du Mexique, de Colombie, du Pérou, ainsi que d'Allemagne, d'Espagne et de France. À l'invitation de Manuel Burga, le directeur du LUM, Henry Rousso, le président de la mission de préfiguration, a présenté le projet français du futur MMT et a noué des liens avec ce musée consacré en grande partie à la violence terroriste du Sentier lumineux et contre-terroriste de l'État péruvien des années 1980-2000. Le LUM a été inauguré en décembre 2015, à la suite d'une recommandation de la Commission vérité et réconciliation qui a rendu ses conclusions en 2003.



C - Une activité de recherche soutenue

Un séminaire annuel de recherche

Sur le plan de la recherche, le MMT s'est associé cette année au lancement du séminaire « Terrorisme, anti-terrorisme et sciences sociales », co-animé par G r me Truc, charg  de recherche au CNRS et conseiller recherche du MMT, et Vanessa Codaccioni, professeure de science politique   l'Universit  Paris 8.

Organis  avec le soutien de deux Unit s mixtes de recherche du CNRS, l'Institut des sciences sociales du politique (ISP) et le Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA), ce s minaire vise   cr er un espace interdisciplinaire, ouvert et p renne, de discussion des avanc es de la recherche et des publications les plus r centes sur l'ensemble des sujets ayant trait au terrorisme et   l'anti-terrorisme.

Au cours de cette premi re ann e d'existence, plusieurs s ances du s minaire ont ainsi port  sur des ouvrages r cemment parus, tels que *Violences politiques en France* (Presses de Sciences Po, 2021), avec Isabelle Sommier et Xavier Crettiez, *La fabrique de l'OTAN : Contre-terrorisme et organisation transnationale de la violence* ( ditions de l'Universit  de Bruxelles, 2020), avec Julien Pomar de, ou encore le num ro « Guerre et contre-terrorisme » de la revue *Cultures & conflits* (2021/3-4), avec Didier Bigo et Mathias Delori.

D'autres s ances ont port  sur des recherches encore en cours, notamment sur l'impact de l'attentat

du 14 juillet 2016   Nice, avec Karine Emsellem et Agn s Jeanjean, la place des victimes dans les proc s anti-terroristes, avec Pauline Jarroux, ou encore la situation depuis les attentats de 2015 des musulmans vivant en France, avec Sarah Perret et Vincent Geisser.

Une base de donn es sur les proc s

Les proc s pour terrorisme rev tent une importance capitale en tant que reflets des r ponses soci tales   la terreur et en tant qu'instances permettant aux d mocraties de contrer la barbarie. Leur r le est crucial dans la lutte contre le terrorisme. Ils promeuvent les valeurs fondamentales de la d mocratie et de la R publique, gr ce   un syst me judiciaire qui se veut impartial et qui garantit les droits et les libert s de chacun.

Les proc s d'assises pour terrorisme sont  galement un  l ment cl  dans le processus de reconstruction des victimes. Ils fournissent une occasion cruciale de revenir sur les  v nements dramatiques, de solliciter des explications et des r ponses. De surcro t, du fait de leur intersection avec divers domaines tels que la science politique, la sociologie, le droit, l'histoire et l'anthropologie, ces proc s soul vent toute une s rie d'interrogations : comment le syst me judiciaire r agit-il aux attaques terroristes ? De quelle mani re les normes juridiques et les proc dures sont-elles influenc es par ces  v nements ? Quelle est la situation des accus s dans ce contexte ? Quelle place est accord e aux victimes ? Quels sont les effets des proc s sur le parcours de ces derni res ? Comment la pr sence des

victimes affecte-t-elle le déroulement même des procès ?

C'est pour l'ensemble de ces missions que le MMT souhaite documenter les actions en justice et créer ainsi une base de données répertoriant les différents procès.

Les procès actuels (procès de Magnanville, procès de l'attentat du marché de Noël de Strasbourg, procès de l'affaire du 8 décembre 2020...), les procès plus anciens (procès Carlos, procès de l'affaire Merah, procès de l'attentat du RER B Saint-Michel...) et les procès dits "pour l'histoire" (procès V13 notamment) sont ainsi suivis et analysés de manière à les mettre en lien avec les scellés et d'en assurer la mémoire.

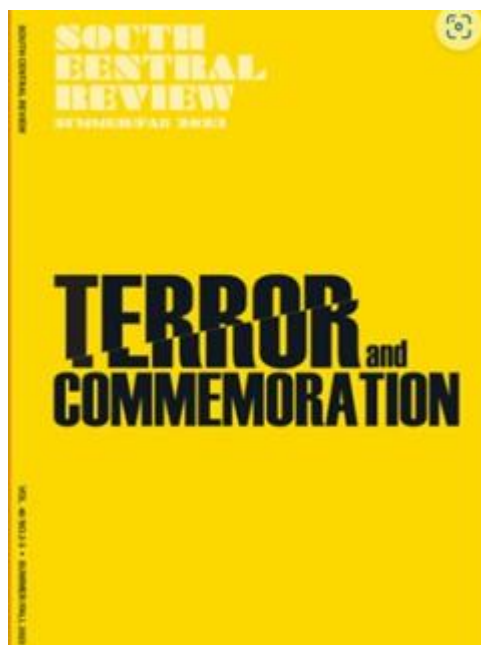
Les fiches synthèses qui découlent de ces travaux permettent d'étudier les jalons que ces procès constituent, tout en permettant d'observer l'évolution de la justice antiterroriste et de la lutte antiterroriste plus globalement.

Une participation active à la recherche nationale et internationale

Tout au long de l'année 2023, différents membres de la mission ont eu l'occasion de représenter le MMT en participant à divers colloques et groupes de travail. Ainsi, Élisabeth Pelsez est notamment intervenue lors de la Conférence de printemps du Réseau européen pour les droits des victimes, où en compagnie d'un représentant du Centre mémorial espagnol pour les victimes du terrorisme, elle a participé à la table ronde sur « Les bonnes pratiques nationales en matière de commémoration des victimes du terrorisme », mais également lors des

Rencontres Françoise Rudetzki, le 20 novembre 2023. Henry Rousso, quant à lui, est intervenu dans le cadre du séminaire de l'Oppic, le 6 octobre 2023. Par ailleurs, il fait également partie du groupe de pilotage du colloque *Exposer les objets sensibles* et interviendra en conclusion de celui-ci, en avril 2024.

Enfin, il faut signaler la parution à l'automne 2023 d'un numéro spécial de la *South Central Review* : « Terror and Commemoration », qui comprend une douzaine d'articles, dont plusieurs écrits par des membres de la mission (Élisabeth Pelsez, Jenny Raflik, Gêrôme Truc et Henry Rousso, qui a coordonné ce numéro spécial avec Richard J. Golsan, de l'Université Texas A&M College Station et Washington DC), un partenaire universitaire du MMT. Il fait suite à un symposium sur le même thème qui s'est tenu le 6 avril 2022, à l'ambassade de France aux États-Unis.



D - Une communication dynamique

La communication du Musée-mémorial du terrorisme a pour objectif de faire connaître et comprendre les enjeux de celui-ci en tant qu'institution publique née d'une volonté politique et dont les dimensions sont multiples : un mémorial, un musée d'histoire et de société, un lieu de partage et de transmission.

Une communication dématérialisée en forte croissance

Le site web, mis en ligne le 18 novembre 2021, reste notre principal vecteur de communication. Il présente le projet dans ses grandes composantes : lieu de mémoire, lieu de connaissance, lieu de transmission et permet d'offrir à ses visiteurs un regard sur l'actualité et sur les avancées du projet. Depuis, son lancement, sa fréquentation est en constante hausse avec un nombre de visites et de pages vues multiplié par deux par rapport à 2022. Il est cependant à noter que la durée moyenne des visites a également été divisée par deux. Cette diminution s'explique car la première année, il s'agissait de présenter et d'expliquer le projet, avec des articles de fond très documentés, or dorénavant, il y a beaucoup plus d'actualités qui se lisent plus rapidement.

Parallèlement, la page LinkedIn du MMT est également régulièrement alimentée avec des actualités et continue d'attirer de nouveaux publics puisque le nombre d'abonnés à triplé en un an.

Si la communication digitale a continué de croître sur ses canaux traditionnels, notamment le site internet et la page LinkedIn, elle s'est également développée avec le lancement en mai 2023, d'une newsletter bimestrielle. Forte de six grandes rubriques, elle donne aux plus de 800 abonnés, nombre qui ne cesse de croître, une information factuelle sur les avancées du projet, les collections, mais aussi un éclairage sur des grandes problématiques liées au terrorisme. Elle donne également la parole aux victimes, par l'intermédiaire de la rubrique « Paroles de victimes » et à nos partenaires internationaux dans « Des nouvelles d'ailleurs ». 4 lettres ont été envoyées en 2023.

Des supports de communication de plus en plus nombreux

Afin d'élargir sa communication à de nouveaux publics, le pôle communication a créé de nouveaux supports papier. Ainsi, une nouvelle plaquette de présentation a été réalisée afin non seulement de présenter le projet, dans ses grandes lignes, mais également de commencer à apercevoir les collections en mettant en avant quelques items de celles-ci.

Parallèlement, la deuxième édition de l'exposition pédagogique ayant donné lieu à une exposition temporaire, un catalogue présentant les dix œuvres réalisées par les élèves, tout au long de l'année, a été édité afin d'être distribué lors de la restitution finale qui avait été annoncée par l'intermédiaire d'une affiche reprenant une partie d'une œuvre d'élèves.

Outre ces deux supports majeurs, différentes plaquettes et affiches ont été réalisées pour chaque événement organisé à destination des scolaires et des enseignants, ainsi que deux kakémonos qui permettent d'être plus visibles à chaque intervention hors-les-murs.

Deux nouveaux films sont également venus enrichir notre collection :

- une vidéo de présentation du projet, tournée par le service communication de l'Elysée, à l'occasion de la commémoration du 11 mars 2022. Celle-ci présente le projet à travers des interviews d'Élisabeth Pelsez et d'Henry Rouso et des focus sur les premiers objets de nos collections comme une carte du métro parisien retraçant l'attentat du RER Saint-Michel en 1995 ou encore une poubelle utilisée dans le cadre des attentats du Hezbollah en 1985/86 ;
- une vidéo tournée par Catherine Radosa sur la fresque de Barentin. Il s'agit du témoignage de la famille de Charline, jeune humanitaire tuée au Niger, à Kouré, le 9 août 2020, avec cinq autres humanitaires français et leurs deux guides nigériens. Dans cette vidéo, les parents et les deux sœurs de Charline témoignent et racontent comment et pourquoi est née cette fresque en hommage à leur fille, qui orne désormais un mur de leur commune, Barentin.

Des visites sur le site de Suresnes en constante augmentation

Afin que nos différents partenaires institutionnels, mais également les personnes intéressées par le MMT, comme les membres des associations de victimes, des artistes, des responsables politiques puissent se faire une idée plus précise du lieu, les équipes du MMT et de l'Inshea ont organisé une douzaine de visites du site durant l'année 2023, permettant ainsi à plus d'une centaine de personnes de découvrir, en avant-première, ce lieu exceptionnel d'implantation du MMT. Parmi tous les visiteurs, il faut noter la présence de Claire Hédon, défenseuse des droits, qui est particulièrement significative pour le MMT qui met tout en œuvre pour être un lieu de découverte et de connaissance inclusif.

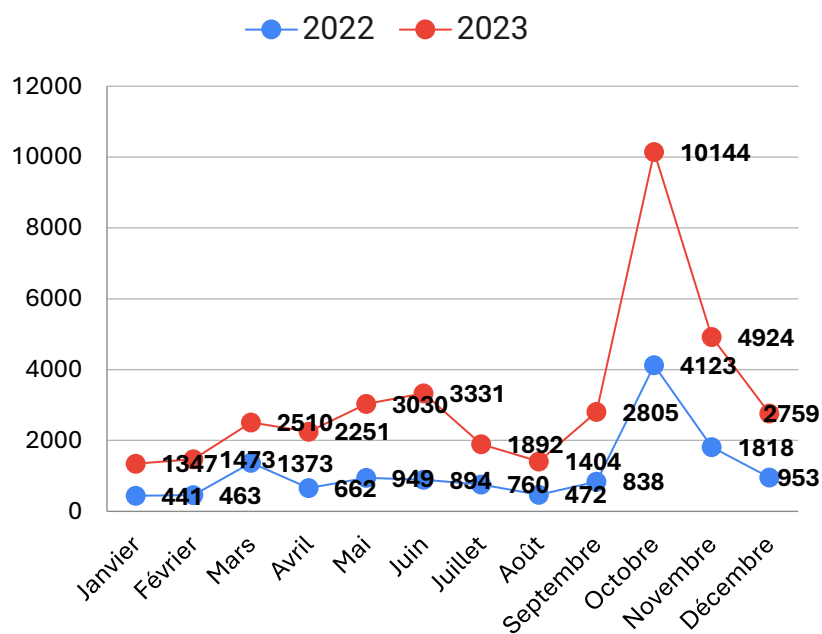
Ces visites ne sont possibles que grâce aux excellentes relations entretenues par le MMT avec l'Inshea, sa directrice Muriel Mauguin, et Vincent Le Calvez qui co-organise celles-ci. Ces bonnes relations se sont d'ailleurs concrétisées par l'intervention d'Élisabeth Pelsez et Henry Rouso à l'université d'été de l'Inshea en juillet 2023.



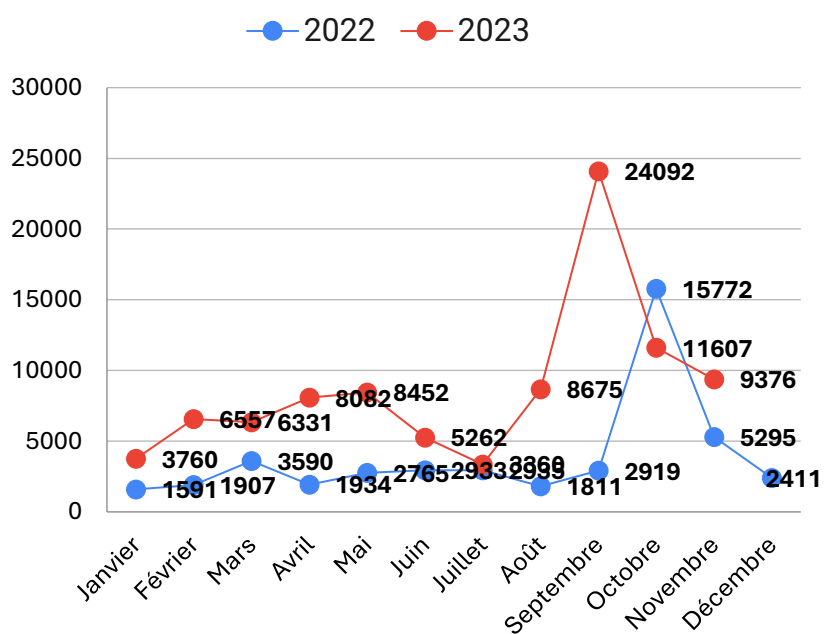
Fresque de Barentin. ©Catherine Radosa

Le site internet en quelques chiffres

Visites



Vues de page



CONCLUSION

L'année 2023 a été décisive en ce qu'elle a vu le lancement des principales phases opérationnelles du projet : la restauration du site de Suresnes, le cahier des charges du mémorial, la mise en place de l'exposition de référence ou encore le développement de ses activités internationales, pédagogiques ou de recherche. Un pas important a été franchi avec la définition du statut juridique du futur établissement. De nombreux défis restent cependant devant nous.

Tout d'abord, la collaboration doit s'intensifier avec les collectivités locales de Suresnes et de Rueil-Malmaison, dont les édiles et les habitants sont les premiers concernés par le projet d'implantation du MMT sur le Mont-Valérien. La première réunion de quartier, le 15 janvier 2024 et la première réunion publique, le 5 février 2024 constituent les prémices d'un dialogue à poursuivre avec tous ceux qui vont avoir à se familiariser avec un lieu de mémoire inédit consacré à un sujet grave et complexe. La présence de quatre victimes du terrorisme lors de ces rencontres se doit d'être saluée. Leur courage et leur dignité pour évoquer les meurtrissures et cicatrices que laisse le terrorisme, mais aussi le chemin de reconstruction empli d'espoir qui s'ouvre ensuite, a rempli d'admiration tous ceux qui ont assisté à ces rencontres et montré si besoin était l'importance de notre mission.

L'année 2024 s'annonce décisive à bien d'autres égards. La validation des avant-projets définitifs présentés par l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre-Antoine Gatier et son équipe, et par l'agence de

scénographie, Projectiles constitueront des jalons déterminants dans la réalisation du projet.

Ils doivent mobiliser tous les personnels du GIP, dont les effectifs vont s'enrichir de nouvelles compétences, ainsi que ceux du SMF et de l'Oppic qui œuvrent de concert pour respecter un calendrier exigeant et tendu, dans l'enveloppe budgétaire allouée par le gouvernement.

Enfin, l'année 2024 devra réunir les deux futurs ministères de tutelle, Justice et Culture, autour du décret qui instituera l'établissement public, à compter de 2026. L'ensemble des problématiques juridiques auxquelles cet établissement muséal sera confronté devra être pris en compte afin d'assurer la pérennité de ce lieu de mémoire que la France s'enorgueillit de créer.

Faire connaître ce projet passionnant, le rendre encore plus visible, mettre en place la politique des publics, concevoir des parcours mémoriels avec les sites à proximité que sont le Mémorial de la France combattante, le cimetière américain, le musée de l'Histoire urbaine et sociale de la ville de Suresnes, autant de défis à relever dans la perspective d'une ouverture en 2027 du Musée-mémorial.

Formons enfin le vœu que le séminaire international organisé en mai 2024 atteste de la vitalité de nos échanges avec nos partenaires internationaux et suscite un élan nouveau dans la dynamique du réseau des musées-mémoriaux dans le monde.

ANNEXES

Annexe 1

Composition du Conseil scientifique et culturel au 31 décembre 2023

Michel Wieviorka (président), sociologue, directeur d'études à l'EHESS

Levent Altan - expert international, directeur exécutif de Victim Support Europe

Rachid Azzouz - inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Claire Barbillon - historienne de l'art, professeure des Universités, directrice École du Louvre

Annette Becker - historienne, professeure émérite des Universités, Université Paris-Nanterre

Ghaleb Bencheikh El Hacine - islamologue, président de la Fondation de l'Islam de France

Nathalie Bondil - muséologue et historienne de l'art, conservatrice en chef du patrimoine

Jean-François Clair - inspecteur général honoraire de la Police nationale, ancien directeur adj. DST

Christian Delage - historien, professeur des Universités, directeur IHTP (CNRS)

Laura Dolci - membre du Centre d'expertise des victimes du terrorisme de l'UE

Francis Eustache - neuropsychologue, directeur d'études à l'École pratique des hautes études

François Feltz - magistrat honoraire, pdt. Collège de déontologie des fonctionnaires (Justice)

Gilles Ferragu - historien, maître de conférences, Université Paris-Nanterre

Marc Hecker - directeur de la recherche et de la valorisation de l'IFRI

Nicolas Hénin - journaliste, expert international, Commission européenne, UNESCO

Gilles Kepel - politologue, professeur à l'ÉNS et à l'université de Paris sciences et lettres

Lise Eilin Stene - chercheuse au Centre for Violence and Traumatic Stress Studies (Oslo)

Jeanne Sulzer - avocate, resp. Com. Justice Internationale, Amnesty International-France

Annexe 2

Composition de l'Observatoire d'orientation au 31 décembre 2023

François Molins (président) - procureur général émérite près la Cour de cassation

David Lisnard - président de l'Association des maires de France

Hager Ben Aouissi - présidente d'Une voie, des enfants

Arthur Dénouveaux - président de Life for Paris

Marie-Claude Desjeux - présidente de la FENVAC

Philippe Duperron - président de 13Onze15 : Fraternité - Vérité

Jean-Claude Hubler - président de Life for Nice : 14 juillet 2016

Pierre-François Ikias - président de l'Association française des victimes du terrorisme

Maryse Le Men Régnier - présidente de France Victimes

Anne Murriss - présidente de Mémorial des Anges

Mokhtar Naghchband - président de Strasbourg - Des larmes au sourire

Mostafa Salhane - président de AVA - Association Victimes Attentats

Françoise Vernet - présidente de l'Association des victimes du musée du Bardo

Pauline Bebe - rabbin de la Communauté Juive Libérale, Île-de-France

Clifford Chanin - président exécutif du *National 9/11 Memorial and Museum* (New York)

Brigitte Cholvy - théologienne, professeure des universités à l'Institut catholique de Paris

Florencio Dominguez Iribarren - dir. *Centro Memorial de las Víctimas del Terrorismo* (Vitoria-Gasteiz)

Lena Farhe - directrice du *22.juli-senteret* (Oslo)

Simon Fieschi - directeur du département des estampes, Charlie Hebdo

Jacques Fredj - directeur du Mémorial de la Shoah (Paris)

Chems-Eddine Hafiz - avocat, recteur de la Grande mosquée de Paris

Christian Krieger - président de la Fédération protestante de France

Patrick Pelloux - médecin urgentiste

Kari Watkins - directrice exécutive du *National Memorial and Museum* (Oklahoma City)

RAPPORT ANNUEL 2023

Musée-mémorial du terrorisme - mission de préfiguration

Direction de la publication

Élisabeth Pelsez

Henry Roussio

Rédaction

GIP MMT

Conception et réalisation

Pôle communication du GIP MMT

Crédit photos

GIP MMT

Impression

Ministère de la Justice/SG/impression CIN 2024

**MUSÉE-MÉMORIAL
DU TERRORISME**